

LA QUESTION DU FONDEMENT DE LA MORALE LAÏQUE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE : UNE QUÊTE DES ORIGINES À LA FRONTIÈRE DES GENRES

LAURENCE LOEFFEL

Lorsque je me suis inscrite en thèse de Sciences de l'éducation à la fin de l'année 1992, je crois que je faisais partie de ces personnes dont le cheminement paraissait, dès le départ, fortement compromis. Divorcée, mère de deux enfants, vivant à Paris, exerçant à plein temps le métier de professeur de philosophie au centre IUFM de Beauvais, tout dans ma vie personnelle et professionnelle semblait contrarier mon projet. J'ai réussi à le mener à son terme, pourtant, et près de deux ans plus tard, je ne peux pas dire que ce fut au prix d'une grande souffrance, ni d'un sacrifice. Il est vrai que mon sujet de thèse ("La question du fondement de la morale laïque sous la Troisième République"), me situant aux origines de l'école primaire, était en cohérence avec l'enseignement que je dispensais aux professeurs des écoles ; ma recherche personnelle nourrissait mes enseignements. Je me rendais compte, et de plus en plus au fil du temps, de la pertinence de l'approche de l'histoire de l'éducation pour comprendre l'école primaire d'aujourd'hui. J'avais aussi la chance de travailler avec le professeur Claude Lelièvre. La confiance qu'il me témoignait ainsi que sa disponibilité ont indéniablement été le moteur qui m'a permis d'achever ce Doctorat.

Rien, pourtant, dans ma formation, ne me prédisposait à m'engager dans une recherche en Sciences de l'éducation.

LES RAISONS D'UN CHOIX

Après une formation on ne peut plus classique (classes préparatoires, université, concours), j'ai enseigné quelques années la philosophie dans le secondaire. En 1990, j'ai été, sans l'avoir demandé, affectée sur un poste de professeur de philosophie et de psycho-pédagogie à l'École normale de Beauvais. Je ne savais rien de la formation des enseignants du primaire. Un bref stage en École normale, pendant mon année de CPR, avait été plutôt dissuasif quant à mon engagement potentiel dans ce type de formation. C'est pourtant ma prise de fonction à l'École normale qui a motivé presque aussitôt un désir de m'engager dans une recherche en rapport avec l'éducation et l'école primaire. Est-ce parce que je suis fille d'institutrice ? Est-ce le souvenir de ces petites écoles de campagne du Val-d'Oise où j'ai vécu ? Ou est-ce un intérêt prononcé pour l'enfance et l'éducation ? Je ne

sais. En tout état de cause, c'est bien l'entrée à l'École normale qui a profondément modifié mon identité intellectuelle et professionnelle transformant mon intérêt en un engagement personnel. Un mois après la rentrée, j'avais choisi mon domaine de recherche, la laïcité, et quasiment délimité mon sujet de DEA¹. Un professeur de l'Université de Picardie Jules Verne, Jean-William Wallet, m'a conseillé de le proposer à Claude Lelièvre, professeur à l'Université de Paris V. Mon sujet lui a plu et c'est ainsi que notre collaboration a commencé. À ce moment-là, j'étais complètement ignorante de ce qui se faisait dans les départements de Sciences de l'éducation. J'ai découvert tout un champ du savoir qui m'était, je dois bien l'avouer, tout à fait étranger.

J'ai achevé le DEA en deux ans puis je me suis inscrite en thèse. Le sujet que j'avais choisi, en accord avec Claude Lelièvre, était original et motivant : personne n'avait jamais approfondi la question. C'était un sujet neuf, dont mon Directeur de thèse, clairvoyant, me prédisait qu'il redeviendrait, sous peu, une préoccupation de première importance pour l'École. C'était aussi une investigation qui me situait au plus près de l'école primaire, de son histoire, de sa vocation originelle à moraliser et socialiser les jeunes enfants.

Le caractère inédit de ma recherche, toutefois, a été aussi à l'origine de mes premières inquiétudes.

L'ÈRE DU SOUPÇON

Mon objet de recherche mêlait des perspectives philosophiques et historiques. Philosophe de formation, la question du fondement de la morale était pour moi presque une question d'école. La question du fondement de la morale laïque, toutefois, avait cette particularité qu'elle semblait indissociable de celle de l'enseignement moral, de l'éducation morale, bref, de toute une partie de l'histoire de l'éducation et de l'enseignement. Fortement liée à la construction de la laïcité scolaire sous la Troisième République, elle concernait aussi, de manière essentielle, l'histoire

politique. Mon directeur de thèse, historien de l'éducation, attendait de moi que je porte mes recherches systématiquement sur les aspects purement spéculatifs du problème, et non sur ses aspects pédagogiques, mieux connus. D'où, un certain nombre de difficultés et d'incertitudes la première année : comment, en effet, au plan méthodologique, faire la part de la spéculation pure, au sein d'une question tissée de perspectives aussi diverses qu'inextricables. Plus précisément, je me demandais s'il était possible de mener une investigation proprement philosophique sur des auteurs, des textes, des discours qui tous, ou presque, étaient *pris dans l'histoire*. Comment apprécier la teneur philosophique des écrits que je m'apprêtais à exhumers ? N'étais-je pas condamnée à ne rencontrer, au mieux que des témoignages historiques, au pire, que des écrits idéologiques ? Mon inquiétude était confortée par le fait qu'au cours de ma formation de "philosophe de métier", la philosophie française de la deuxième moitié du XIX^e siècle n'avait jamais été abordée. Dans l'histoire de la philosophie telle qu'on me l'avait enseignée, il y avait un vide entre Maine de Biran et Bergson. Paul Janet, Henri Marion, Jean-Marie Guyau, Alfred Fouillée, Dominique Parodi, Gustave Belot, Alphonse Darlu, tous étaient tombés aux oubliettes de l'histoire de la philosophie institutionnelle, à l'exception notable d'Auguste Comte, mais pas de Victor Cousin qui est pourtant le père fondateur de l'enseignement de la philosophie. L'épaisseur du silence fait sur la période laissait supposer que l'activité spéculative avait été suspendue au profit d'un engagement politique et pédagogique, donc idéologique. Comment, dès lors, traiter philosophiquement la question que je m'apprêtais à explorer ? À quelle légitimité pouvait-elle prétendre ?

Cette difficulté constituait une véritable impasse. Il fallait ou abandonner ou en sortir car je ne pouvais entrer dans cette recherche ayant à l'esprit toujours un soupçon sur le bien-fondé de mon entreprise.

J'ai trouvé une issue principalement dans la lecture des travaux des historiens et des sociologues et ce n'est pas un hasard : les philosophes ayant dédaigné

¹ Les fonctions de professeur de psycho-pédagogie en École normale donnaient, à ce moment-là, l'équivalence d'une maîtrise de Sciences de l'éducation. J'ai donc pu m'inscrire directement en DEA.

la période², c'est dans les travaux des spécialistes de la République, de la laïcité ou de l'école que j'ai découvert les premières approches de la question qui me concernait. Claude Nicolet, Pierre Ognier, Jean-Marie Mayeur, Jean Baubérot illustraient cette capacité à prendre en compte la densité philosophique des textes, sans pour autant perdre de vue le point de vue de l'histoire, c'est-à-dire tout en se situant dans le cadre scientifique qui était le leur. Ces lectures, auxquelles se sont ajoutées celles de Jean-Louis Fabiani ou Marcel Gauchet m'ont amenée à un constat : la période de la Troisième République était, au plan intellectuel, un moment tout à fait spécifique, comme une parenthèse philosophique, mais une parenthèse paradoxalement fondatrice. Songeant à ce que Bergson décrit comme une illusion de la pensée, le *mouvement rétrospectif du vrai*, j'ai pensé que ce n'était finalement que par un jugement "d'après-coup" que l'histoire de la philosophie avait invalidé la période. L'*Histoire de la philosophie* d'Émile Bréhier me semblait, à cet égard, tout à fait emblématique. Afin de rendre compte de la nature philosophique de la question du fondement de la morale laïque dans les termes où elle s'est posée à ce moment-là, j'ai donc décidé de *m'enfermer* dans la période. En quête de postures rationnelles plutôt que de systèmes, j'ai dû moi-même adopter une posture de lecture très empathique ; elle m'a permis de suivre sans arrière-pensée et sans préjugé les linéaments sinueux de l'*élan* philosophique qui caractérise la deuxième moitié du XIX^e siècle. Sortie de l'impasse initiale, je n'en étais pas quitte pour autant avec les difficultés méthodologiques.

HISTOIRE, PHILOSOPHIE, ARCHÉOLOGIE

Ayant pris acte de la spécificité philosophique de la période, je ne pouvais pas mener une exégèse des auteurs et des textes à la manière de l'histoire de la philosophie traditionnelle. Mon projet n'était de

toute façon pas un projet d'histoire de la philosophie, encore moins d'histoire des idées. J'avais à rendre compte de l'enjeu philosophique d'une question à un moment donné de l'histoire. Cet enjeu était donc aussi et nécessairement historico-politique. L'architecture de la thèse ainsi que le corpus devaient éclairer cette ambiguïté intime. Mais plus encore, je sentais que cette ambiguïté devait être prise dans mon discours lui-même, dans mon langage, en un mot dans mon style. Mon entreprise n'étant ni purement philosophique, ni purement historique, mais plutôt archéologique ou généalogique, je pensais que mon travail se situait nécessairement *à la frontière des genres* et que mon style devait rendre compte d'une démarche intellectuelle et d'un objet de recherche qui se situaient *à la marge*.

Cette difficulté a été à l'origine d'un inconfort très grand, d'un doute que j'ai conservé, de manière récurrente, jusqu'à la soutenance. À maintes reprises, j'ai remis en question la qualité scientifique de mon travail. Mon seul repère dans ces incertitudes était Claude Lelièvre. Je lui soumettais régulièrement ce que j'écrivais ; comme il était satisfait, je poursuivais mes recherches. Je ne saurais d'ailleurs que trop conseiller aux futurs impétrants, non seulement de commencer à écrire le plus rapidement possible, mais aussi de rester en relation régulière avec leur Directeur de recherche. J'ai regretté aussi, après coup, de ne pas être allée plus souvent aux séminaires de thèse organisés par Claude Lelièvre. J'aurais sans doute pu y évoquer mes difficultés, ou en tout cas avoir des échanges avec des Doctorants et j'aurais gagné du temps.

Car, il faut bien le dire, j'ai manqué de temps et ce n'est pas seulement ma vie personnelle et professionnelle qui en est la cause. Je travaillais seule, et je pense que c'était une erreur. D'autant que la "littérature" que je sortais de l'ombre était paradoxalement difficile d'accès. Il y aurait beaucoup à dire sur cette question qui laisse perplexe. La période de la Troisième République est une période récente de notre histoire. On pourrait s'attendre, notamment à la bibliothèque

2 Depuis, des recherches de plus en plus nombreuses tendent à faire sortir la période de son purgatoire : outre les travaux de Patrice Vermeren sur Victor Cousin (L'Harmattan, 1995), citons également la thèse du philosophe espagnol Jordi Riba sur Jean-Marie Guyau (L'Harmattan, 1999), celle de Laurent Fédi sur la théorie de la connaissance de Renouvier (L'Harmattan, 1998) et celle de Marie-Claude Figeat-Blais sur *Renouvier philosophe de la République* (E.H.E.S.S., 1998, à paraître aux éditions Gallimard).

de l'INRP, à trouver facilement les ouvrages des philosophes, pédagogues, doctrinaires, hommes politiques de la fin du XIX^e siècle. Or, il n'en est rien. J'ai connu des déconvenues dans toutes les bibliothèques parisiennes où j'étais inscrite, et la Bibliothèque nationale ne fait pas exception. Entre les ouvrages attribués à tort, ceux qui, bien que figurant dans le fichier, sont pilonnés depuis quarante ans, ou encore, ceux qui ont probablement été tellement lus (ou pas assez !) qu'ils ne sont consultables que sur microfiches ou micro-films, je ne pouvais m'empêcher de penser que c'est aussi l'histoire de la République qui se fait et se défait à travers ces difficultés à en conserver la mémoire. Ma démarche s'apparentait à celle d'un archéologue : je faisais des fouilles, je remontais aux origines. Cette dynamique m'a rapprochée de l'école primaire et m'a indéniablement beaucoup apporté dans mon activité professionnelle. L'école primaire, en effet, me semble par excellence un lieu que l'on peut approcher à la manière d'un archéologue. La mémoire et l'histoire y ont laissé des traces qui se superposent, loin de s'effacer. Pour la connaître et surtout la comprendre, il convient d'être sensible à l'épaisseur du temps.

Cette remontée aux origines et cette immersion dans un champ philosophique en grande partie méconnu ont bouleversé mon identité de philosophe. Loin de prendre appui sur ce que je savais, j'avais plutôt le sentiment que j'avais à me défaire de ce que je croyais savoir, que je ne pouvais avancer qu'au prix d'une catharsis intellectuelle qui faisait vaciller peu à peu toutes les certitudes que j'avais acquises dans ma formation. J'avais été formée dans une sorte de "kantisme orthodoxe" dont je retrouvais les traces dans le Kant soigneusement "débarbouillé"³ par les philosophes de la Troisième République. Autant dire que je m'apercevais que j'avais été formée dans l'esprit même de cette philosophie républicaine dont l'institution philosophique n'avait rien voulu conserver. Je devais beaucoup, toutefois, à mon passage en Khâgne : méthode, rigueur, culture mais aussi capacité de travail.

C'est en partie à cela que je dois d'avoir pu terminer ce Doctorat. L'achèvement matériel, toutefois, ne

m'a pas apporté la satisfaction, ni même le soulagement espéré. J'avais un sentiment profond d'insatisfaction : je ne parvenais pas à considérer la clôture matérielle de ma thèse comme un aboutissement. Ce fut le rôle de la soutenance que de me pousser à l'achèvement intellectuel de mon travail.

LA SOUTENANCE COMME ANAMNÈSE

Après le dépôt de mon Doctorat, je vivais dans l'attente anxieuse des pré-rapports. Dans mon entourage, personne ne comprenait cette inquiétude. Il est d'usage, en effet, de ne considérer la soutenance que comme une "formalité". C'est ce que me disaient ceux à qui je faisais part de mes appréhensions ; que la soutenance se passe bien ou mal, prétendaient-ils, cela n'a pas d'importance, ma thèse était bonne, le résultat était attendu. Mais je ne voyais pas les choses de cette manière. J'appréhendais la soutenance comme une véritable épreuve, au sens physique et intellectuel du terme. Je pense, en effet, que la soutenance fait partie intégrante de la thèse et qu'il faut la préparer. C'est pourquoi, j'ai pris extrêmement au sérieux les rapports des deux membres de mon jury, Jean Baubérot et Jean-Claude Forquin : l'un voyait une cohérence dans l'architecture de ma thèse, le second la mettait en question ; l'un me reprochait d'avoir trop restreint le champ de mon investigation, le second mettait en cause la pertinence même de mon corpus. Les deux appréciations critiques se combinaient pour faire craquer les fragiles coutures de mon travail. Le rapport de Jean-Claude Forquin, en particulier, m'a procuré un véritable choc. Il avait lu mon Doctorat avec un scalpel et avait minutieusement défait les sutures, là où elles étaient les moins solides. C'était un rapport qui me poussait dans mes derniers retranchements, qui m'obligeait à retravailler en profondeur les raisons de mes choix. Je lisais dans ce rapport une difficulté majeure de ma thèse : elle semblait manquer d'une clef de voûte et ne tenait pas vraiment debout.

J'ai donc cherché cette clef et, chemin faisant, j'ai tout déconstruit. J'avais à peine quinze jours pour recons-

3 L'expression est de Victor Cousin.

truire. Je me suis donc immergée, à nouveau, dans ma recherche, nuit et jour, jusqu'au jour de la soutenance ; j'ai vécu les pires moments intellectuels de toute mon existence. Jamais je n'ai atteint ce point de fatigue, de saturation, de surmenage. J'ai retravaillé, relu, repris, remué cinq ans de travail en deux semaines. À la recherche d'une cohérence ultime, c'est au plus profond de moi-même que j'ai dû puiser et trouver les réponses aux questions que je me posais. Cet énorme effort intellectuel a été comme l'expérience d'une anamnèse. C'est un peu comme si j'avais "accouché" d'une vérité qui était en moi à mon insu. Ce fut un moment douloureux mais qui m'a bel et bien poussée à l'achèvement intellectuel de ma thèse. Dans le même temps, je me consacrais à l'élaboration du discours de soutenance. Cela m'a pris beaucoup de temps. J'ai dû recommencer plusieurs fois. Soucieuse de tenir les vingt-cinq minutes requises, je me suis minutée à l'aide d'un dictaphone. Le jour même de la soutenance, je craignais par-dessus tout les effets de la fatigue. Mais dans ces moments-là, le corps est comme entre parenthèses. Et tout s'est passé comme je l'espérais : les deux semaines de préparation et de réflexion intense ont trouvé là leur justification : j'étais prête. Cela ne signifie pas que j'étais prête à défendre mon travail en dépit de tout ; cela signifie que j'étais capable de

l'assumer en tenant compte de toutes les remarques critiques qui m'avaient été faites. J'ai pu nouer ainsi avec les membres du jury un véritable dialogue et ma soutenance a été ce qu'à mon avis devrait être toute soutenance de Doctorat, non pas une "cérémonie d'adoubement", comme on me l'avait dit, mais un moment intellectuel privilégié, intense et riche.

Je ne peux pas conseiller aux futurs candidats d'aller, comme je l'ai fait, jusqu'à la limite de leurs forces. Mais je les encourage vivement à prendre très au sérieux la soutenance de leur thèse. Être à même d'assumer les limites de son travail fait partie intégrante de toute démarche de recherche.

Toute recherche en Doctorat est une aventure intellectuelle ; c'est aussi une expérience intime. Aucun itinéraire n'est exemplaire ou tous le sont. Moins d'un an après la soutenance, j'ai eu la chance d'être recrutée comme Maître de conférences. Et je dois avouer que c'est seulement maintenant que j'éprouve une satisfaction et un soulagement profonds en pensant que le temps de la thèse est derrière moi.

Laurence LOEFFEL

*Maître de Conférences
Université de Picardie Jules Verne*

